

Questions au Feuilleton

C.A.-C.—LES OPÉRATEURS DE PERFORATRICES TOUCHANT DES PRESTATIONS

Question n° 685—**M. Clarke (Vancouver Quadra):**

Le dernier jour ouvrable de chaque mois compris entre septembre 1972 et septembre 1974 inclusivement, combien d'opérateurs de perforatrices touchaient des prestations d'assurance-chômage?

L'hon. Robert K. Andras (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): Le codage des professions ne permet pas de fournir aisément le renseignement demandé. La Commission d'assurance-chômage a étudié la question, mais elle ne peut y répondre à cause du coût élevé du programme qu'elle aurait à établir pour être en mesure de fournir le renseignement demandé.

LES FONCTIONNAIRES TOUCHANT UN TRAITEMENT SUPÉRIEUR À \$30,000

Question n° 718—**M. Stevens:**

En 1973, combien de fonctionnaires ont touché un traitement brut de plus de \$30,000, \$36,000 et \$40,000 et, dans chaque cas, quelle somme d'argent globale leur a été versée?

L'hon. Jean-Pierre Goyer (ministre des Approvisionnements et Services): a) En 1973, 873 fonctionnaires ont reçu un traitement annuel situé entre \$30,000 et \$35,999 et le montant global versé a été de \$27,981,071. b) En 1973, 308 fonctionnaires ont reçu un traitement annuel situé entre \$36,000 et \$39,999 et le montant global versé a été de \$11,667,894. c) En 1973, 86 fonctionnaires ont reçu un traitement annuel de \$40,000 et plus et le montant global versé a été de \$3,776,364.

AIR CANADA—LA TRADUCTION DE DOCUMENTS

Question n° 726—**M. McKenzie:**

1. Quels documents de quelque nature que ce soit (documents techniques, croquis schématiques, directives aux employés, tout genre de formulaire, papier à lettre et le reste) utilisés dans le monde entier par Air Canada doivent être traduits en français?

2. A quelle date la traduction doit-elle être terminée?

3. Quelle somme d'argent a été consacrée à la traduction de ces documents en 1973 et 1974?

4. Combien coûtera au total la traduction de tous les documents, formulaires, papier à lettre et autres d'Air Canada?

5. a) Les nouveaux documents, formulaires et autres sont-ils commandés en anglais et en français, b) combien en coûtera-t-il de plus que s'ils n'étaient requis qu'en anglais?

6. Quel pourcentage des employés d'Air Canada a) à l'aéroport de Dorval, b) dans tous les services à Winnipeg et à Vancouver, devront être bilingues et à quelle date?

7. a) Combien a coûté au total la formation linguistique de tous les employés de cette compagnie au Canada en 1973 et en 1974, b) combien d'employés apprennent (i) le français (ii) l'anglais, c) les employés unilingues qui refusent de suivre des cours de langue conserveront-ils leur ancienneté, seront-ils déclassés ou congédiés?

L'hon. Jean Marchand (ministre des Transports): Réponse de l'administration d'Air Canada: 1. La Corporation offre en anglais et en français tous les renseignements imprimés à l'intention du public, tel que les horaires, les écriteaux, les avis, les panneaux-réclame, les annuaires des édifices, les annuaires téléphoniques, etc. Sauf dans les domaines techniques ou d'exploitation, toutes les communications internes, les conventions collectives, les directives, les formules, les bulletins, les instructions et les politiques de nature officielle sont publiés dans les deux langues.

2. Une grande partie a déjà été traduite et le reste sera fait sur une base permanente au cours des prochaines années.

[M. Danson.]

3. 1973: \$66 000; 1974: \$166 000.

4. La traduction des autres documents existants, des formules, etc. coûtera environ \$300 000.

5. a) Oui. b) En plus des \$300 000 mentionnés ci-dessus, environ \$150 000 seront nécessaires pour la composition et l'impression dans l'autre langue.

6. Air Canada est encore en train d'identifier les exigences linguistiques de tous les postes, y compris ceux de Dorval, Winnipeg et Vancouver. Les employés dont les postes n'ont pas été identifiés comme bilingues et qui ne désirent pas apprendre l'autre langue officielle, ne sont pas tenus de le faire. Les candidats unilingues occupant des postes exigeant la connaissance des deux langues se verront accorder le temps nécessaire pour acquérir les aptitudes requises.

7. a) 1973: environ \$50 000; 1974: \$500 000; b) Environ 1190 employés suivent des cours de français en 1974 (cours pour débutants ou cours avancés) et 20 employés suivent des cours d'anglais; c) Ils conservent leur ancienneté.

LA DATE DE NOMINATION DE L'HONORABLE J. W. PICKERSGILL AU POSTE DE PRÉSIDENT DE LA CTC

Question n° 774—**M. Diefenbaker:**

1. Quand l'honorable J. W. Pickersgill a-t-il été nommé président de la Commission canadienne des transports?

2. A quelle date a-t-il pris sa retraite?

3. Quel traitement annuel touchait-il pendant la durée de ses fonctions?

4. Quelle pension de retraite ou autre reçoit-il actuellement de la Commission?

L'hon. Jean Marchand (ministre des Transports): Voici la réponse de la Commission canadienne des transports: 1. Il n'y a pas de poste de président du Conseil à la Commission canadienne des transports. L'honorable J. W. Pickersgill a été nommé président de la Commission canadienne des transports le 19 septembre 1967, pour une période se terminant le 23 juin 1975.

2. M. Pickersgill a démissionné de son poste de président de la Commission canadienne des transports le 31 août 1972.

3. Le traitement de M. Pickersgill correspondait au niveau DM-3.

4. M. Pickersgill reçoit des prestations en vertu de la loi sur la pension de retraite, calculée selon les conditions de celle-ci.

LES EMPLOYÉS DE LA SEAWAY INTERNATIONAL BRIDGE CORP. LTD.

Question n° 795—**M. Stevens:**

1. Le 31 mars des années 1968, 1970, 1972 et 1974 respectivement, a), combien de personnes étaient à l'emploi de la Seaway International Bridge Corp. Ltd., b) quelle aurait été leur rémunération globale si elles avaient toutes été employées pendant une année complète, c) combien d'entre elles touchaient un traitement de (i) \$20,000 et plus (ii) \$35,000 et plus (iii) \$50,000 et plus?

2. Quel était le traitement ou l'échelle de traitement des cinq employés les mieux rémunérés de la Société?